

Extrait du Projet 22

<http://www.projet22.com/ovni/des-ovni-dans-l-histoire/vague-d-ovni-en-belgique-en.html>

# La vague d'OVNI en Belgique en 1990

- OVNI - Des OVNI dans l'histoire ? -

La Belgique a fait en 1990 la une des journaux : le Ministère de la Défense annonçait officiellement la détection d'une « vague » d'Objets Volants Non Identifiés enregistrée dans la nuit du 30 au 31 mars. Ils décidèrent de mener une enquête. On peut lire le rapport complet sur Internet (par exemple sur le site d'UFOCOM ou du GREPI) ou se le procurer par voie officielle. Quelques mois plus tard, le 16 mai, aux journaux télévisés de la RTBF et de RTL- TVI pour être plus précis, le gouvernement revient sur sa décision et annonce qu'il classe l'affaire : les échos radars s'expliquaient par des « inversions de température » et les objets visualisés par les témoins au sol (y compris des gendarmes et des militaires) pouvaient être l'oeuvre d'un avion américain « high-tech » et top secret : le LoFLYTE. La première explication a été critiquée par des savants belges (y compris ceux de la Société Belge d'Etudes des Phénomènes Spatiaux ou SOBEPS) et français (y compris des savants du CNRS). Si des charges statiques peuvent former une « boule de feu », à la place d'un éclair, il est impossible à un objet météorologique de dépasser les avions de chasse à la course, tourner à angle droit, et autres mouvements de « fuite » ou de « jeu ». Sans compter un effet radar relevé par les avions de l'armée qui ont réussi à rattraper certains (pendant un temps) : quand il s'agit d'un phénomène météorologique, il apparaît et au radar au sol et au radar du chasseur ; or, la comparaison des enregistrements montrait un décalage important (confirmé par le repérage visuel). Dans le second argument invoqué, le LoFLYTE était censé avoir effectué des vols au-dessus de la Belgique depuis 1989 et 1991. Car si le phénomène s'est intensifié en 1990, il existait déjà auparavant. L'idée d'un avion furtif pour expliquer les OVNI a été relancée par The Sunday Times en août 96 et par Science & Vie. Mais si le LoFLYTE existe bel et bien, il ne pouvait pas survoler la Belgique - même s'il l'avait voulu - aux dates incriminées car il n'était alors pas opérationnel : il ne s'agissait alors que de plans sur du papier (source : la Société américaine Accurate Automation Corporation qui est chargée de sa réalisation).

En février 1999, le magazine Science & Vie faisait sa couverture de la reconnaissance du phénomène OVNI par les milieux scientifiques. Science & Vie est évidemment vendu en Belgique.